

**Rédaction et administration**  
 1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31  
 Abonnement: Suisse 24 fr.  
 Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-58  
**Publicité: Publicitas S.A. - Sion**  
 Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22  
 Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48  
 Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83  
 Succ. en Suisse et à l'étranger  
**TARIF** annonce 16,5 ct. le mm.  
 réclame 45 ct le mm.  
 avis mort. 40 ct. le mm.

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

CARROSSERIE



## Courts métrages

**La grande chance des spéculateurs valaisans**  
 ● Notre confrère le renquilleur de la Suisse signale avoir reçu un message d'un correspondant résidant près d'Addis Abeba, lequel correspondant raconte que, cheminant un jour près d'un village, il aperçut un attroupement de gens qui entourait deux potences où l'on venait de pendre deux hommes accusés de spéculation. Valaisans nos confrères combien de gibets aurions-nous en Valais si une telle loi et un tel châtement étaient appliqués ?

### St-Léonard: Immense explosion ... de rires

Samedi matin à 8 heures, sur les lieux de l'éboulement de St-Léonard. Des ouvriers s'affairaient au déblayement des matériaux pendant qu'au-dessus d'eux, des techniciens conscients de leurs responsabilités, qui sont tout de même plus importantes que celles de leurs collègues chargés de retrouver la bombe de Palomares, s'affairaient, vont, viennent, discutent, brassent du vent, bref, travaillent. Puis, on évacue les alentours, sauf les vigneron qui continuent leur travail. C'est l'heure H. On va voir ce qu'on va voir! Ce rocher dangereux va sauter, on a tout prévu pour qu'il saute. Ils ont tout prévu sauf un chose. Le coup est parti, la détonation a été violente, le nuage de fumée très joli, mais le résultat désastreux. Il n'y a eu qu'une explosion de rires, le rocher n'ayant pas bougé.

### Si après ça vous n'avez pas compris!

La guerre est faite pour que des gens qui ne se connaissent pas, qui ne se sont rien fait, s'entretient, afin que des gens se connaissant très bien, puissent s'amuser entre eux et vivre en paix. De qui est cette définition pour le moins satirique: de Fernand Raynaud...

## A LA POINTE DE L'ACTUALITÉ

Dernièrement une commission du Conseil national s'est réunie en vue de discuter de l'opportunité de proroger pour une année l'arrêté sur le crédit, ainsi que le propose le Conseil fédéral.

On sait qu'il s'agit en fait de l'arrêté voté l'an dernier par le peuple suisse, à une majorité assez confortable, et qui avait pour but « de lutter contre le renchérissement » par des mesures dans le domaine du marché de l'argent et des capitaux et dans celui du crédit ».

En fait, il faut se souvenir que la lutte contre le renchérissement n'était pas le but primordial que poursuivaient les autorités fédérales.

Ce qu'on voulait, c'était sauver le franc et arrêter l'inflation. Indirectement le coût de la vie devait s'en ressentir. Mais si l'on mit cet objectif en exergue, ce fut surtout à la demande de certains députés qui voulaient donner à l'arrêté un étendard populaire.

Mais pour en revenir à la réunion de la Commission, ce qui doit nous étonner c'est son hésitation face à ce problème. En effet, si l'on en croit les échos de presse, le point de vue du Conseil fédéral avait été accepté par 9 voix contre 5 et des abstentions nombreuses si l'on songe que la Commission comptait 27 membres.

Cela est à la fois le signe d'un manque de courage et celui d'un désarroi.

Le manque de courage, chez les mandataires du peuple, n'est pas nouveau, tout au moins chez certains d'entre eux. Il est la conséquence d'une conception statique et sclérosée de la poli-

tique, conception selon laquelle les uns ont tendance à s'occuper davantage des suites électorales que peut avoir une prise de position que de l'intérêt intérieur du pays. C'est une forme d'habileté qui ne trompe plus personne.

Dès lors, quand un problème est épineux, pour ne pas se mouiller, ils s'abstiennent. La formule est apparemment élégante, mais, à la longue, elle dévalue considérablement une démocratie digne de ce nom.

Quant au désarroi, il est tout aussi symptomatique et, là, force est de reconnaître qu'il est partiellement explicable.

Car enfin, les preuves sont là que l'économie d'un pays ne se laisse pas enserrer dans un carcan. Quoiqu'en disent certains oracles, les pouvoirs publics ne pensent que timidement la téléguider et chaque fois que j'entends un homme politique promettre la prospérité, je pense qu'il abuse de son public.

Que l'Etat, par ses dirigeants, affirme vouloir favoriser l'économie privée, en mettant à sa disposition une infrastructure collective convenable, il est dans son rôle. Quand il va plus loin, ou bien il est inopérant, ou bien il joue à l'apprenti sorcier qui n'arrive plus à retenir l'objet qu'il a voulu animer.

On comprend dès lors certaines hésitations. Dans de nombreux milieux, on pense que le remède du frein au crédit est bien isolé pour atteindre le but recherché.

Durant la même année où l'on tendait à stabiliser le franc, on n'a pas arrêté d'en provoquer la dévaluation

que ce soit en augmentant les salaires, en diminuant les heures de travail, en améliorant un peu partout les marges commerciales, en faisant en sorte, en définitive, que chaque produit augmente de prix.

On rencontre de temps en temps des salariés qui se rendent compte de la situation et pour qui une augmentation de traitement n'est plus un motif de réjouissance. Ils savent en effet que le même mois tout aura si savamment renchéri qu'ils ne s'apercevront même pas de l'amélioration qui leur aura été consentie.

Et si l'on considère au surplus que les pouvoirs publics n'ont pas été en

mesure de donner le bon exemple, on comprendra que tels députés soient restés quelque peu pantois.

Cela ne les excuse pas de leur abstention, mais elle nous fait toucher du doigt la complexité de la situation et la nécessité de s'attaquer à tous les maux et non seulement à une sélection d'entre-eux.

Faute de savoir où aller et comment nous diriger, allons-nous prendre le parti de la passivité et du laisser faire ?

Mais attention ! Comme il y aura toujours quelqu'un pour agir, les événements se dérouleront quand même et nous en aurons perdu le contrôle.

Edouard Morand

## Vous m'en direz tant!

Dans notre pays nous avons une frousse terrible des mots. Nous vivons sous un régime de neutralité qui s'exerce non seulement à l'égard de l'étranger, mais de nos adversaires politiques.

La Gruyère et le Valais font, peut-être, exception à la règle et parfois on a l'impression, par gros temps d'élections, que les batailleurs ont du nerf.

Le Vaudois, lui, se montre extrêmement prudent.

Vous savez ce qu'on raconte à son sujet? On lui demande ce qu'il pense de tel personnage et lui: « Ouais » puis ter-

rorisé par sa propre audace, il se ravise: « J'en ai déjà trop dit! »

Parce que M. Marcel Regamey, dans la « Nahin » et M. Max Syfrig dans la « Tribune de Lausanne » ont osé déclarer que trois des huit candidats au Conseil d'Etat ne faisaient pas le poids — ce qui sautait aux yeux — de nombreux citoyens n'en reviennent pas de tant de liberté d'esprit.

La politesse a remplacé la conscience civique.

Nous nous flattons volontiers de vivre dans un pays où la liberté de pensée et d'expression constituent un des fleurons de la démocratie, mais nous faisons notre auto-critique à longueur de journée et nous éprouvons un sentiment de culpabilité dès que nous ne partageons pas la vérité officielle.

Il faut qu'un Vaudois soit en querelle avec sa femme pour oser critiquer le régime, et encore! il s'excuse ensuite de sa nervosité.

Pour avoir participé naguère, en Valais, à des bagarres de plume où nous ne ménageons pas les gens au pouvoir, les polémiques vaudoises me paraissent singulièrement anodines.

Même les rosseries de la « Nahin » n'ont rien de trop mordant et pourtant, elle attriste certains hommes politiques, elle en irrite d'autres.

C'est dire à quel point nous devenons craintifs et prudents, dès que nous sortons du chapitre des louanges.

Si l'on compare les résultats des élections, notamment les listes panachées, aux propos qu'on entend dans le public on n'a pas de peine à constater que l'indépendance commence et finit à l'isoloir.

Il n'y a guère que les « vérités » officielles — celles du régime de l'opposition et celle du régime au pouvoir — qu'on ose proclamer.

Les neiges on les garde généralement pour soi.

— C'est une bonne idée, me disait un citoyen qui dirige un grand restaurant, que de publier, dans les journaux, les photos des candidats, car l'un de mes collaborateurs est très physionomiste et nous faisons, ensemble, du bon travail: « Tiens, celui-là, s'écrit-t-il, c'est le gail-lard qui nous oblige à baisser le prix déjà très serré d'une société... un coup de crayon! Celui-ci est impoli avec les serveuses... on le biffe! Cet autre ne vous salue qu'à la veille d'une consultation électorale... A la gare! et ainsi de suite... On a un de ces plaisirs à rendre à chacun son dû!... »

Le Vaudois ne rend pas sa justice sous un chêne, mais entre quatre murs, après s'être assuré que les murs n'ont vraiment pas d'oreilles!

A. M.

## Coup d'œil sur la vie économique, politique et sociale

### SIGNES DES TEMPS

Après avoir décliné de façon presque continue de 1953 à 1962, le nombre des ouvertures de faillites enregistrées en Suisse a brusquement augmenté à partir de 1963. On en avait noté, pour toute la Suisse, 637 en 1963; le creux de la vague a été atteint en 1962 avec 311 ouvertures de faillites et on en a enregistré 634 en 1965.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a augmenté moins fortement en 1965 que pendant les années précédentes. L'augmentation a en effet été de 52 millions en 1965, alors qu'elle avait oscillé entre 60 et 137 millions de 1960 à 1964.

Les perspectives économiques moins favorables ont entraîné une régression du nombre des projets de constructions industrielles. Alors qu'ils représentaient 15,02 millions de mètres cubes en 1962, ils n'étaient plus que de 9,43 millions de mètres cubes en 1965. Commencée en 1963, la régression s'est accentuée en 1964 et en 1965.

### FAUT-IL COORDONNER LES EFFORTS?

La Confédération va accorder aux universités une aide financière transitoire de 200 millions de francs pour les trois années à venir. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Mais les avis divergent sur la question de savoir s'il faut réserver une partie de cette aide à des subventions accordées de cas en cas, pour des projets susceptibles d'améliorer la coordination interuniversitaire, ou s'il faut en répartir la totalité entre les hautes écoles, sans y mettre aucune condition. Les universités ont opté pour cette seconde solution. Mais leur point de vue n'est pas partagé par tout le monde. Les milieux de l'économie privée verraient notamment avec faveur un système de subventionnement permettant de pousser à une coordination plus étroite des efforts, car ils s'inquiètent de voir celle-ci ne progresser que très lentement, eu égard à l'importance des besoins.

### LES ASSURANCES ET L'ÉPARGNE

Le total des placements des compagnies suisses d'assurances sur la vie a passé de 8 823 milliards de francs en

1962 à 0 513 milliards de francs en 1963. Cela fait, en chiffres ronds, une progression de quelque 700 millions. Si l'on en déduit la part des affaires conclues à l'étranger, l'augmentation en Suisse même est de l'ordre de 500 millions de francs. Ce chiffre représente la contribution de l'assurance sur la vie à l'épargne nationale. Rappelons que l'épargne réalisée par l'assurance privée sur la vie avait été de 253 millions en 1954, 296 millions en 1957 et 371 millions en 1960. Exprimée en pour cent du revenu national, cette épargne accuse une augmentation lente, mais régulière. En 1954, elle représentait 1,15 pour cent du revenu national, en 1957 1,12 pour cent, en 1960, 1,19 pour cent et en 1963, 1,2 pour cent. Il s'agit là des données officielles publiées dans le rapport du Bureau fédéral des assurances. Des données officieuses plus récentes montrent que cette progression se poursuit.

## Utile prise de position de la Jeunesse radicale suisse

Réunis à Berne sous la présidence de M. Louis-Claude Martin, (Monthey) la conférence des présidents a décidé de demander aux sections cantonales de se déterminer sur les propositions suivantes relatives à l'abrogation des articles confessionnels de la Constitution fédérale.

Après les exposés de M. le Dr Reto Caratsch (Zurich) et de Me Guy Zwissig (Sierre), l'Assemblée décida de soumettre aux sections, pour examen et prise de position, le plan suivant en vue d'une révision de la Constitution fédérale:

Les articles 51 (Jésuites) et 52 (Couvents) sont supprimés. La CF est complétée par un nouvel article 49, ainsi conçu: « La libéré de croyance et de conscience est inviolable. La seule limite posée à l'exercice de ce droit est la protection des mêmes droits et libertés de tout autre citoyen et la sauvegarde de la paix publique. Aucune autorité religieuse ou civile, aucune association religieuse ou laïque, n'ont le droit de déployer une activité tendant à interdire ou même entraver la liberté de

croissance et de conscience. Le libre exercice des cultes est garanti dans les limites compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs ».

Un nouvel article 50 de la CF doit comprendre les alinéas 3, 4, 5 et 6 de l'actuel article 49. L'article 50, alinéa 2, est supprimé et remplacé par le nouvel article 51 suivant: « Les cantons, comme la Confédération, sont en droit de prendre toutes les mesures utiles pour maintenir et promouvoir la paix confessionnelle, de même que pour s'opposer à tout acte qui pourrait porter préjudice à un citoyen à cause de ses convictions religieuses ».

En principe, la Conférence des Présidents désire une solution qui empêche toute discrimination religieuse et toute violation de la paix confessionnelle, qui sauvegarde les intérêts de l'Etat et des Eglises et qui puisse servir de base à une entente supra-confessionnelle; enfin et surtout, elle désire une solution qui pourrait augmenter les chances d'une issue favorable d'une prochaine votation populaire ».

FULLY • Salle du Ciné Michel

Jeuudi 10 mars 1966, à 20 h. 30

## Grand DÉFILÉ de MODE

présenté par MARET-VISENTINI, confection

## Fiancés!

... avant d'acheter

vos MEUBLES, visitez notre EXPOSITION ... c'est avec plaisir

que nous vous conseillerons

A. & G. Widmann  
 SION  
 PLACE DU MIDI

P 80 S

## DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

### Réunion du club français

« Le Club français de Martigny » informe tous ses compatriotes que la prochaine réunion aura lieu vendredi 11 mars à 20 h. 30 au « Foyer du Casino-Etoile ». Cette réunion se déroulera sous la présidence d'honneur du Monsieur le Consul de France. Tous les compatriotes du Club français de Martigny et ceux qui n'en font pas partie sont cordialement invités.

### Cent ans d'édition en Suisse romande

#### L'exposition aura lieu à Martigny

A l'occasion du centième anniversaire de sa fondation qu'elle fête cette

année, la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande organise, sur le thème: « Le livre, cent ans d'édition en Suisse romande », une exposition qui aura lieu du 18 juin au 9 octobre dans le cadre du Manoir de Martigny. Pour marquer cet anniversaire, la SLESR participera également au stand que l'édition présentera lors de la prochaine Foire de Bâle.

Quant aux manifestations commémoratives elles-mêmes, elles se dérouleront au mois de septembre à Neuchâtel.

### Classe 1921

Les contemporains et contemporaines sont invités en assemblée jeudi 10 mars, à 20 heures 30, au Café de Genève, à Martigny. P 65293 S

FULLY

## APRÈS CARNAVAL

Carnaval 1966 est maintenant fini et bien fini. Néanmoins, comme toujours il laisse des traces un peu partout où il a passé!

Les Fuillérains auront, cette année une pensée émue à l'égard d'un certain journal humoristique qui leur a réservé une large place dans ses colonnes, naturellement sur le sujet politique. Il n'y a pas eu de pitié, mais il en ressort toutefois une part de vérité. C'est donc le moment d'enlever le masque. Après toutes les luttes ridicules et néfastes que se sont livrées les deux clans du parti majoritaire, il est temps de mettre un frein à cette gabegie. Certes, ça ne nous concerne pas d'une part, mais il y a avant tout de l'intérêt de la commune. Si les conservateurs, qui sont au pouvoir depuis plus de quarante ans, sont aujourd'hui incapables de nommer une fois pour toutes leurs conseillers, alors qu'ils abandonnent le gouvernail. La solution de la mise sous tutelle pa-

rait aussi être plausible, mais il faut songer aux conséquences qui en découlent.

Il convient donc de trouver une solution prochaine et efficace. Les contribuables de la commune de Fully savent pertinemment que les suites fâcheuses du désordre actuel leur seront imputées entièrement. Il n'y a pas besoin de donner ici des références ou de faire un dessin à l'encre de Chine!

Citoyens de Fully, allons-nous passer pour des arriérés avec notre beau vignoble, notre campagne généreuse et notre ardeur au travail dont nous sommes fiers? Certes, non. Au contraire, unissons-nous pour résoudre ce problème délicat de l'administration communale avec le sérieux le plus absolu et le civisme le plus cultivé. La commune de Fully aura alors la place qu'elle mérite: une place au soleil sous l'œil amusé du Grand-Chavalard. Vé

## DISTRICT DE SION

SAVIÈSE

### Décisions du Conseil municipal

Lors de la dernière séance, le Conseil communal s'est occupé notamment des principales questions suivantes, soit:

#### Route de Roumaz-Crettamalermaz Saint-Germain

Désirant mettre en soumission les travaux de correction de cette route, il est décidé de demander l'ouverture d'un compte courant pour l'avance des frais. Ces travaux sont subventionnés: 28% par l'Etat du Valais sur le total et 40% par la Confédération moins les expropriations.

#### Route du Sommet de Drône

D'après les plans et devis le coût de cette correction se monte à 370 000 fr. Estimant ce chiffre beaucoup trop élevé, le Conseil charge la commission de revoir ce projet. Nous pensons qu'il sera possible de trouver une solution plus modeste. Dès que les plans auront été approuvés, nous nous empresserons de demander l'expropriation de la grange qui gêne la circulation au tournant de la route afin de permettre le passage des camions et du chasse-neige.

#### Prix de l'heure du cadastre

Vu l'augmentation de l'indice des prix au 31 décembre 1965, le chef du Département des finances avise que le prix de l'heure pour tous les travaux du cadastre est fixé à 5 fr. 80 dès le 1er janvier 1966.

#### Aérodrome du glacier de Zanfleuron

Après avoir pris connaissance de la correspondance échangée il est décidé:

1. de nommer M. Georges Héritier vice-président pour remplacer l'ancien président F. Luyet au Conseil d'administration de la société;
2. de donner une suite favorable à la question des différents emplacements concernant une surface de terrain pour les services de base de l'aérodrome glaciaire et des véhicules à chenilles qui assureront la liaison col du Sanetsch - glacier du Zanfleuron, ainsi que pour les caravanes, parc à voitures, camping, constructions privées, ainsi que pour la piste, en hiver et au printemps, de l'altiport et héliport.

La demande du Téléphérique des Diablerets pour l'installation d'un téléski sur la partie extrême ouest du glacier du Zanfleuron sera examinée sur place avec la commission dès que les conditions le permettront.

#### Réfection de la salle bourgeoise

Après avoir examiné les plans et devis concernant la réfection de la salle

bourgeoise de la maison communale de Saint-Germain, le Conseil décide de passer à exécution et charge l'architecte de faire le nécessaire pour la mise en soumission des travaux

#### Nomination

Debons Armand de Chandolin est désigné comme cantonnier pour la route de la Vallée et du Sanetsch et pour les travaux publics. Un cahier des charges lui sera remis pour signature.

#### Travaux publics

La commission estime que la commission des eaux doit se rendre sur les lieux pour examiner la correction de la décharge de Tstonire sous Chandolin.

Préavis favorable est donné pour l'adjudication des travaux concernant l'aménagement du torrent de Glarey dans la vallée de la Morge.

#### Divers

Le Conseil a en outre décidé: — de répondre à la requête formulée par le comité de l'alpage de la Crettaley pour le subventionnement d'un chemin;

## DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

### Premier championnat valaisan OJ de ski par équipes

C'est le dimanche 20 mars que le Ski-Club de Vernayaz organise pour la première fois en Valais, le championnat valaisan OJ de skis par équipes. Le comité d'organisation avec à sa tête le président Roland Croptier, en collaboration de MM. Joseph Revaz, Bernard Faibella et Jean-Michel Cretton, mettront tout en œuvre pour la réussite de ce championnat.

Ce concours sous la forme d'un slalom géant se déroulera dans le site idyllique de La Creusaz en-dessus de la coquette station des Marécottes. Le départ se fera au sommet du téléski de Gollettaz et l'arrivée un peu au-dessus de la station de départ de La Creusaz. La dénivellation atteindra 480 mètres avec 45 portes de contrôle. Le tirage au sort des dossards aura lieu le samedi 12 mars à 16 heures à l'Hôtel du Pont du Trient, à Vernayaz.

Le premier départ sera donné à 10 h. 1' alors que la proclamation des résultats aura lieu devant la halle de gymnastique à 17 heures. Rappelons que le délai d'inscription se clôture jeudi soir 10 mars.

†

Monsieur Alfred SAUDAN et famille, à Barberine; Monsieur Marius SAUDAN, à Martigny-Combe; Madame veuve Irma SAUDAN-LAZZARETTO et son fils, à Genève; Monsieur et Madame Marcel SAUDAN-MEUGNIER et leurs enfants, à Martigny-Combe; Madame et Monsieur Paul CAVIN-SAUDAN et leur fille, à Renens; Monsieur Hermann SAUDAN, à Vaux-sur-Morges; Monsieur et Madame Séraphin SAUDAN-MEUGNIER, à Martigny; Monsieur Jean SAUDAN, à Martigny-Combe; La famille de feu Alexis ROUILLER-SAUDAN, à Bovernier; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Madame Mélanie SAUDAN-SAUDAN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui le 5 mars 1966, à l'âge de 87 ans, après quelques jours de maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Renens, mardi 8 mars 1966.

Messe de sépulture en l'église catholique de Renens à 15 heures.

Honneurs à 16 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Morges.

Domicile de la famille: c/o M. Paul Cavin, avenue du 24-Janvier 8b, Renens.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

## DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

### 50 ans de vie commune!

Un petit chalet aux volets verts, lâbas, sur le chemin de la gare; une devise: « Bien faire et laisser dire! »; voilà qui résume déjà pas mal de choses de la vie de M. et Mme Damien Daven qui viennent de fêter samedi dernier 5 mars le 50e anniversaire de leur union.

Rappelons brièvement à cette occasion la vie de nos deux sympathiques jubilaires: M. Damien Daven, fils de François, est âgé de 74 ans, il est né en effet le 29 juillet 1892 dans le village d'Aven, alors paroisse de Saint-Séverin. Sa femme, Mme Blanche Daven, née Evéquo, est âgée de 69 ans, elle est née le 19 juillet 1897 à Vétroz.

Ce cher couple devait convoler en justes noces le 5 mars 1916, la bénédiction nuptiale leur était donnée à l'église de Vétroz. Ceci se passait donc en pleine guerre mondiale et M. Daven, en jeune soldat qu'il était alors, dut user de subterfuges, dit-on, pour se faire licencier de l'armée en pleine mobilisation pour rejoindre sa fiancée qui l'attendait à Vétroz.

De ce mariage devait naître deux enfants, une fille et un garçon, aujourd'hui, M. David Daven et Mme veuve Irma Daven qui, à leur tour leur apportèrent 13 enfants et petits-enfants qui surent combler leurs grands parents et arrière-grands-parents de joie et animer constamment leur chalet, ce chalet construit en 1945 et qu'ils emménageaient le jour même où prenait fin la deuxième guerre mondiale. « Les cloches de l'église carillonnaient joyeusement l'armistice » ont-ils déclaré au curé de la paroisse un jour qu'il leur rendait visite, « au moment même où nous nous asseyons à table non moins joyeusement pour partager notre premier repas dans notre nouveau logis.

M. et Mme Daven vécurent leur 50 ans de mariage en accomplissant chaque jour la dure et belle besogne de

paysans vigneronniers qui leur apporta malgré tout beaucoup de bonheur, un bonheur dont ils peuvent jouir pleinement, surtout maintenant qu'ils ont atteint l'âge de la retraite, pour autant qu'il puisse exister une retraite pour les grands travailleurs de la terre.

C'est avec leur simplicité et leur gentillesse coutumières qu'ils m'ont accueillis un dimanche après midi dans leur chaumière où je les trouvai côte à côte sur le grand canapé. J'ai dû blesser grandement leur modestie en leur demandant de poser pour le journal; ils me répondirent cependant par l'affirmative et, tout étonnés, se placèrent dans leur chambre, devant la grande horloge, cette horloge qui a compté chaque minute, sonné chaque heure de leur 50 ans d'existence à deux et dont nous leur souhaitons de pouvoir entendre durant de longues années encore, le lourd tic-tac!

Chers M. et Mme Daven, le parti radical tout entier est heureux, en cette année jubilaire, de vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Il compte bien vous garder tous deux durant de longues années encore comme membre de cette belle famille qui est la sienne!

Observator

### Si vous digérez mal,

si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN



# ...multipliée par trois!

LE MAGASIN SAUDAN, confection, Martigny

a le plaisir de vous aviser, que par suite de son extension à l'étage, sa surface de vente est désormais

## multipliée par trois!

A cette occasion, Josette, son mannequin habituel, sera à votre disposition et vous présentera les modèles de printemps, les jeudi 10 mars et vendredi 11 mars 1966:

● Le matin de 10 heures à 12 heures

● L'après-midi de 14 heures à 18 heures

● Le soir de 20 heures 30 à 22 heures.

## Recrutement Police Cantonale Valaisanne



un  
métier  
d'homme

### LA POLICE ?

#### QUELLE EST SA MISSION ?

— Veiller à la sécurité de chacun  
— Prévenir les accidents  
— Protéger la jeunesse  
— Faire respecter nos institutions  
en un mot : **SERVIR LA COLLECTIVITÉ.** Voilà une noble profession, ouverte aux jeunes gens décidés, aimant les responsabilités et désireux de se dévouer au maintien de l'ordre et de la sécurité publique.

### ET L'AVENIR ?

C'est très simple : après une année de formation, le jeune policier a la possibilité de se spécialiser dans les domaines de l'administration, de la circulation et de la sûreté, sans oublier le plus important : **l'avancement.**

### LES CONDITIONS D'ADMISSION ?

— être citoyen suisse  
— être incorporé dans une arme de l'élite et avoir fait son ER  
— en règle générale, ne pas être âgé de plus de 28 ans  
— posséder une bonne instruction primaire  
— justifier d'une bonne conduite  
— être de constitution saine et robuste et avoir, en règle générale, une taille d'au moins 170 cm.

### ET QUE DURE UNE ÉCOLE ?

— 3 mois de formation physique et intellectuelle  
— 6 mois de stage  
— 2 mois d'instruction finale.

### LES CONDITIONS DE SALAIRE ?

**Le salaire de l'aspirant est le suivant :**  
— pendant 3 mois : Fr. 15,— par jour, nourri et logé, allocations familiales en sus.  
— dès le 3e mois et jusqu'à la fin de l'école : Fr. 944,— par mois plus allocations familiales.  
**Traitement brut du gendarme non gradé :**  
de Fr. 11.918,— à Fr. 16.166,— plus allocations réglementaires.

### ET LA SÉCURITÉ SOCIALE :

Caisse de retraite et assurances couvrant les accidents professionnels et non-professionnels

### VOUS ÊTES INTÉRESSÉ !

Alors : annoncez-vous par écrit au commandant de la police cantonale, 1951 Sion, **jusqu'au 15 mai 1966, au plus tard.**

— Les renseignements se rapportant aux épreuves physiques et pédagogiques seront communiqués aux candidats dès réception de l'inscription.  
— Les examens auront lieu en juin 1966 et l'école débutera en janvier 1967.

**ATTENTION !** Votre demande d'inscription doit être accompagnée des documents suivants :

— curriculum vitae  
— acte d'origine  
— certificats scolaires  
— livret de service  
— certificat de bonnes mœurs délivré par l'autorité de domicile.

Sion, février 1966.

Le Cdt de la police cantonale :

**E. Schmid**

P 27374 S

### VOTRE CURE de printemps



Circulan vous soulagera et combattrà avec succès les troubles circulatoires ! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95 P 327 Z

### 50 DUVETS

neufs, belle qualité, légers et chauds, 120x160 cm., Fr. 35,— pièce.

**G. KURTH - 1038 Bercher**  
Téléphone (021) 81 82 19.  
P 1673 L



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journal

LE CONFÉDÉRÉ

On cherche à louer, à Fully, pour tout de suite ou 1er mai

### appartement

de 2 ou 3 pièces

Ecrire s/chiffre PC 65266 à Publicitas 1950 Sion.

A louer à Martigny

### un appartement

de 2 pièces, tout confort. Libre tout de suite.

Téléphone (026) 2 39 03  
ou 2 22 44  
P 65291 S

### Offres

sous

### chiffres

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit etc.

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

TOUS LES ARTICLES pour

## L'APICULTURE

**Delaloye & Joliat S. A.**

1962 PONT-DE-LA-MORGE - SION

Téléphone (027) 8 16 06

— Envois par poste partout —

P 27 S

**Exigez „Le Confédéré“**

dans les établissements publics que vous fréquentez !



## UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
UNION BANK OF SWITZERLAND

### Paiement du dividende

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue ce jour, le dividende à répartir pour l'exercice 1965 a été fixé à

**fr. 70.—**

par action. Ce dividende est payable dès le 7 mars 1966 contre remise du coupon n° 40, sous déduction du droit de timbre fédéral de 3% sur les coupons et de l'impôt anticipé de 27%, soit à raison de

**fr. 49.— net**

au siège central et à toutes les succursales et agences de l'Union de Banques Suisses.

Les coupons présentés doivent être accompagnés d'un bordereau numérique.

4 mars 1966

## ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

### GRAND HÔTEL LAVEY-LES-BAINS

(Nouvelle direction)

Nous cherchons pour la prochaine saison : **1er mai—fin septembre**, les employés suivants :

**Cuisine :** Commis pâtissier  
garçons et filles de cuisine.

**Bar :** Barmaid, débutante  
(év. sommelière qualifiée désirent apprendre ce métier).

**Lingerie :** Buandière (machines automatiques) - Filles de lingerie (sachant repasser et raccommoder).

**Etablissement thermal :**  
Masseurs, masseuses diplômées.

Faire offres à la Direction avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire ou téléphoner au (025) 3 60 51. P 1684 L

# Coup d'œil sur les sports

## FOOTBALL

Le second tour du championnat suisse de football a donc pris officiellement le départ hier dimanche et nous a valu quelques jolies surprises.

Ainsi, Servette qui entendait prétendre au titre, s'en est allée se faire rosser sur les bords du Rhin par un Bâle qui n'en demandait pas tant mais qui aujourd'hui doit avoir le sourire. Zurich deviendra plus que probablement champion suisse. Cette équipe s'empioie du reste à fond pour mériter ce titre. Hier encore, le Young Boys en a fait l'expérience, encaissant trois buts et n'en réussissant aucun. Si la première surprise nous vient du Servette, la seconde est également genevoise puisque c'est UGS, l'équipe qu'on avait probablement condamnée avant l'heure qui l'a causée en battant Lucerne. Aujourd'hui, UGS est dernier, derrière Lucerne, La Chaux-de-Fonds, Young Fellows et... Sion. Six points seulement séparent ces quatre équipes et Sion se trouvant derrière Bienne et Lugano commence à avoir quelques soucis.

Le match fourni dimanche par les Séduinois à Lausanne a prouvé qu'un seul homme peut gagner ou perdre le match. Dimanche, Norbert Eschmann était absent. Le rendement de la ligne d'attaque s'en est ressenti. Certes il y avait Bosson. Mais Bosson à lui seul ne peut pas faire la décision. C'est un

joueur brillant, mais ce n'est pas un gagnant, tandis qu'Eschmann lui l'est. Lorsque ces deux joueurs seront ensemble, lorsque le tandem Gasser - Quentin qui, pour l'instant n'est valable que sur le papier, le match d'hier nous en a fourni la preuve, aura retrouvé son efficacité, lorsque Stockbauer aura compris qu'une équipe est formée de onze joueurs, il y aura de belles victoires à portée de mains du F.C. Sion. Pour l'instant, ce n'est pas le cas et ma foi...

En première ligue Etoile Carouge et Xamax se livre à un véritable duel pour le titre. Ce duel se retrouve également au bas du classement où Martigny et Montreux entendent s'en sortir.

Martigny semble avoir retrouvé une certaine forme physique et morale ce qui lui vaut de récolter quelques points. Si le club continue sur cette lancée il y a peut être une chance de le voir évoluer l'an prochain encore en première ligue, ce dont nous serions très heureux. Rarogne pour sa part s'en va à la dérive. Hier, le club du Haut-Valais a perdu face à Vevey. Il est vrai que le seul but de ce match a été marqué, si l'on s'en réfère aux divers comptes rendus d'une manière très particulière. Là n'est pas la question. L'arbitre a accordé le but, il est donc valable et Rarogne a perdu. Deux points seulement séparent Martigny et Rarogne.

## Une tradition respectée

### Forward - Martigny 1-1

Stade municipal de Morges, terrain bon, temps froid, bise parfois violente, 300 spectateurs environ.

**FORWARD**: Fischli, Tremollet, Grasset, Degaudenzi, Gehring I, Pousaz, Kehl, Spyri, Regamey, Wenger, Roth. **MARTIGNY**: Constantin, Pradegan, Dupont, Goltz, De Wolff, Meyer, Putallaz, Mathis, Béchon, Morel, Ladetto.

Arbitre: M. Wieland, de Granges (So) partial, et local jusqu'à la nausée!

Notes aux incidents: à la 42e minute Grasset sort et Ghering II le remplace, à la 48e minute Regamey blessé à une cheville quitte le terrain. Martigny joue sans son inter Arlettaz malade.

#### LA PARTIE

En ce début du 2e tour, Martigny comme chacun le sait, avait à effectuer quatre déplacements, et pas des moindres! Vevey, Meyrin, Forward et dimanche prochain, Stade Lausanne,

trois ont été franchis, victoire à Vevey, nul à Meyrin et à Morges, et c'est justement celui-ci qui nous laisse le plus d'amertume, car, et le peu de sportifs valaisans qui ont fait le déplacement, ne peuvent nous contredire, les deux points étaient à la portée du M.-S.

Mais... Il eu d'abord la bise, très violente, qui aida? d'abord l'une, puis l'autre équipe, puis, et surtout, l'arbitrage de M. Wieland, que l'on a dérangé depuis Granges (So), pour nous prouver qu'en fait de partialité et de loyalisme, il était le champion! Je ne sais pas, si des tabelles existent dans cette matière, mais une chose est certaine, M. Wieland, y aurait une place de choix!

Ignorant, alors qu'il se trouvait tout près, une faute flagrante de la main de Moret, 22e minute, dans le carré; avertissant pour des vétilles les joueurs valaisans avec menace d'expulsion, alors

que les Vaudois pouvaient se permettre tout ce qui leur plaisait, puis pour couronner son œuvre, punissant d'un coup franc aux seize mètres, une faute commise par le bouillant Wenger contre Dupont, «croc en jambe, et cela à 4 minutes de la fin» mais donnant l'avantage aux Vaudois; cela n'est certes pas tolérable! Humainement, tout

le monde peut se tromper, mais à ce tarif là!

Martigny choisit de joueur en faveur de la bise, ce ne fut pas un avantage, la preuve, on a pu la voir en deuxième mi-temps que Martigny a dominé, contre la bise. Bref, les attaques fusent de part et d'autre, mais le match est malgré tout décousu. Martigny inquiète à plusieurs reprises l'ancien Fischli qui, chance d'une part, maladresse de l'autre, conserve son sanctuaire vierge.

A la 38e minute, le drame! Regamey

## Le Confédéré vous renseigne

### Radio-Sottens

Mardi 8 mars

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 9 05 Le bonheur à domicile - 10 00 Miroir-flash - 11 05 Compositeurs suisses - 11 25 Orchestre - 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Les nouveautés du disque - 13 30 Au gré des airs. 14 00 Miroir-flash - 14 05 Concert chez soi. 14 50 Moments musicaux - 15 00 Miroir-flash - 15 20 Fantaisie sur ondes moyennes - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Idées de demain - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations. 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Disc-O-Matic. 20 00 Magazine 66 - 20 20 Disques - 20 30 Comédie: L'âge de Juliette, de Jacques Deval - 22 30 Informations - 22 35 Le courrier du cœur - 22 45 Intermède musical - 23 00 Les activités internationales - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mercredi 9 mars

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 9 05 A votre service - 10 00 Miroir-flash - 11 05 Orchestre - 11 40 Musique légère - 12 00 Miroir-flash. 12 05 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 A tire-d'aile - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Zagreb (hockey sur glace): Suisse-Allemagne - 15 20 Réalités - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Trésors de notre discothèque - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Livret à domicile - 20 00 Magazine 66. 20 20 Ce soir nous écouterons - 20 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 La semaine littéraire - 23 00 Au pays du blues et du gospel - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

### Télévision

Mardi

17 00 Ljubljana (hockey sur glace): Tchécoslovaquie-USA - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Le feuilleton: Berthe et Blanche - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 330 secondes - 21 15 Téléforum - 21 40 Hockey: Match Canada c. Allemagne de l'Est - 22 40 Chronique des Chambres fédérales - 22 45 Téléjournal.

Mercredi

16 45 Le cinq à six des jeunes - 18 00 Hockey sur glace: Match Suisse contre Allemagne de l'Ouest - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Le feuilleton: Berthe et Blanche - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Vive la vie - 21 35 Progrès de la médecine - 22 25 Bulletin de nouvelles - 22 30 Chronique des Chambres fédérales - 22 35 Hockey sur glace: Le match Finlande c. USA.

### Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Lundi 7 - Dernière séance du 3e film de la trilogie de Marcel Pagnol: CÉSAR - avec Raimu, Charpin, Pierre Fresnay, etc. etc. - Mardi 8: Relâche. - Dès mercredi 9 - Le dernier film de Yves Robert d'après l'irrésistible roman de Jules Romains, de l'Académie française: LES COPAINS, avec Philippe Noiret, Pierre Mondy, Claude Rich, Guy Bedos.

CORSO - Martigny

Lundi 7 et mardi 8 - Un «western» dans la plus pure tradition: LE SOUFFLE SAUVAGE, avec Gary Cooper, Anthony Quinn et Barbara Stanwyck. - Dès mercredi 9 - Eddie Constantine et Pierre Brasseur dans un nouveau film d'action et de bagarres de Michel Deville: LUCKY JO, LE COGNEUR! Ce passionnant film français est également interprété par Françoise Arnoul, Georges Wilson et Claude Brasseur.

en possession de la balle au centre du terrain lance Spyri en profondeur. Dupont est le premier sur la balle et veut la donner à son gardien, mais son envoi est trop faible, Spyri s'empare du ballon, dribble Constantin et marque à la stupéfaction générale! Un joli cadeau!

La riposte valaisanne est foudroyante et Béchon, puis Morel ont le but au bout du pied, mais hélas manquent la cible pourtant facile!

Trouvant le sort injuste, Martigny se présente en deuxième mi-temps avec la ferme volonté de s'imposer. A la 46e minute, Meyer monte balle au pied, passe un adversaire, puis ouvre sur Putallaz, celui-ci reçoit la balle, se débarrasse de Gehring I et centre à la perfection, Béchon, ponctuel au rendez-vous, place un coup de tête qui ne laisse aucun espoir à Fischli. 1-1.

Dès lors, les rôles de la rencontre seront aux mains valaisannes qui harceleront les Vaudois, sans hélas pouvoir concrétiser, Forward, qui a perdu Regamey, procèdera par contre-attaques qui se révéleront souvent très dangereuses, et à deux reprises Constantin a du faire montre de tout son talent sur tirs de Moret et Wenger.

Martigny se rendra dimanche prochain, 13 mars, à Lausanne pour rencontrer à Vidy le Stade. Amis du Martigny-Sports, venez encourager votre équipe, car elle a besoin de se sentir entourée et soutenue.

## SKI

### Les Valaisans en vedette au concours de la Br. fort. 10.

Par un temps splendide et par des conditions d'enneigement exceptionnelles les concours à ski de la br. fort. 10, que commande le colonel-brigadier Milliod, ont eu lieu dimanche à Bre-taye.

Techniquement dirigées par le colonel EMG Henri Noël, le capitaine Olivier Subilia et le capitaine Jean-Claude Chaperon, les épreuves se sont déroulées selon le programme établi.

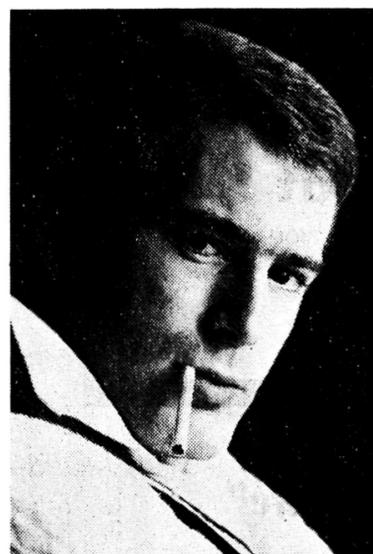
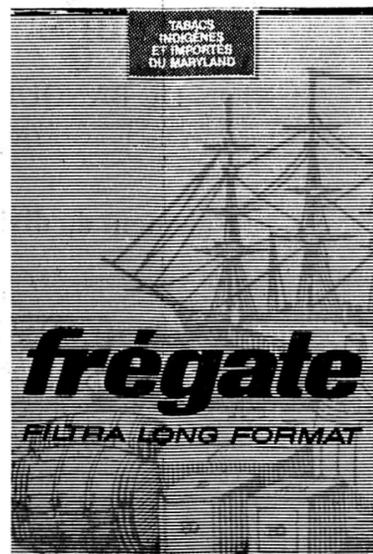
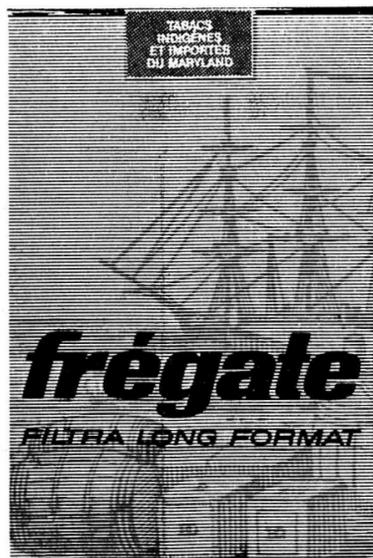
Chez les invités, la Cp. gardes-fortifications, conduite par l'app. Jordan Raymond, s'est particulièrement distinguée en battant de 22 secondes les gardes-frontières du Ve arrondissement lesquels précèdent la police cantonale valaisanne.

En Elite il s'agissait d'un tournoi interne fort intéressant qui s'est déroulé entre 3 patr. de la cp. fus. II-2. C'est celle du plt. Hartig qui a enlevé la pre-

(Suite en page 6)



ENFIN...  
LONG FORMAT



sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du maryland

**Beau début  
du mois de mars**

Les hommes sont drôles :  
Ils passent le plus clair de leur temps à regretter le passé ou à redouter l'avenir.  
Pourquoi ne pas vivre au présent. C'est tellement plus simple et l'on pose des jalons pour le futur.  
Ainsi on annonce dès maintenant un beau début du mois de mars puisque le samedi 5 mars aura lieu le tirage de la « Loterie romande ».  
Prendre immédiatement des billets, c'est se préoccuper de l'avenir en fonction du présent.  
N'oubliez pas que le gros lot est de 100 000 francs et que nombreux sont les autres lots intéressants.

Souriez à la chance si vous voulez que la chance vous sourie !

**Vice-Consulat d'Italie**

Suite à la tragique catastrophe survenue à Robiei, dans le canton du Tessin, où 15 ouvriers Italiens ont trouvé la mort, le 15 février dernier, le Vice-Consulat a ouvert une souscription parmi les ressortissants et les associations italiens du Valais, en faveur des familles des victimes.  
Les personnes voulant contribuer financièrement à ladite souscription sont priées de bien vouloir effectuer leur versement au Vice-Consulat d'Italie à Brigue, qui le transmettra à l'Ambassade de Berne, chargée de distribuer directement telle offre, aux familles des victimes.

**La Mutuelle Valaisanne**

d'assurance en cas de maladie et d'accidents à Sion,

engage pour entrée immédiate ou date à convenir,

**un inspecteur**

pour son service extérieur, âgé de 25 à 35 ans.

**une employée  
de bureau**

Semaine de 5 jours.  
Caisse de retraite, etc.

Faire offre par écrit à  
la **MUTUELLE VALAISANNE**  
Place du Midi, 1951 Sion

**Maison Alphonse Orsat S. A., Vins, Martigny**

engagerait

**1 maçon**

avec certificat de capacité (âge maximum 30 ans)

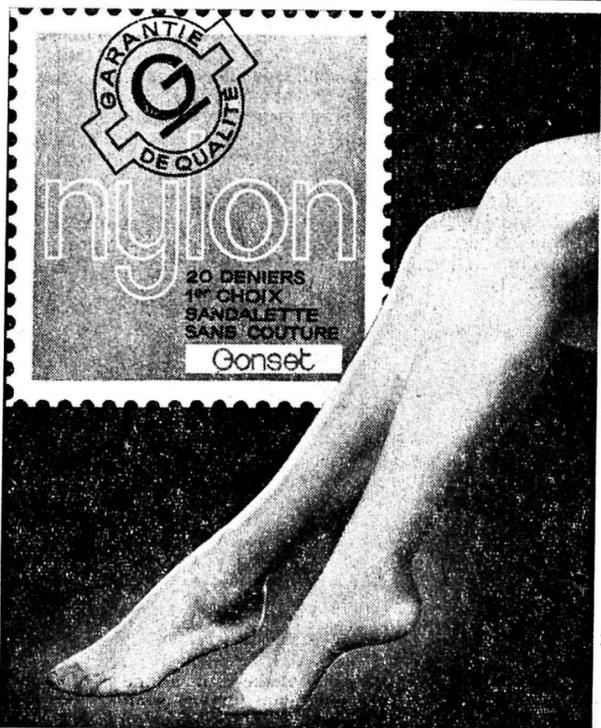
**1 apprenti-caviste**

Entrée immédiate ou à convenir.  
Semaine de 5 jours

Prière de faire offres écrites.

P 27708 S

**Gonset**



06801.6.6.1

**Bas en sachet  
économique  
à détacher  
bas par bas**

Bas nylon,  
20 deniers 1er choix,  
sans couture,  
«sandalette», lisse  
ou micro-mesh,  
2 coloris mode

**6 bas 4.50**

**HÉLÈNE**  
*de mon Cœur*

20

GEORGES DEJEAN

Feuilleton du « Confédéré »

A Lausanne, je connaissais un brigadier de gendarmerie, Antoine Pahud, qui avait servi à la Légion. C'est le type du militaire de vocation, aventureux, ignorant la peur et d'une loyauté à toute épreuve. Nous eûmes beaucoup de plaisir, à nous revoir. Comme il comptait prendre une semaine de congé, le mois suivant, je réussis à lui faire accepter de me rejoindre en Savoie. Il y a de bons hôtels à Montriond, lui dis-je, et nous pourrions nous voir chaque jour.

— J'adore la pêche, déclara-t-il. Tu vois je suis devenu un homme pacifique et il y a, paraît-il, beaucoup de truites dans le torrent de la Dranse.

— C'est exact, confirmai-je, et le lac de Montriond lui-même est poissonneux. Malgré les exigences de son service, je pus passer de bons instants avec Pahud.

Il m'aurait volontiers retenu à dîner ; mais il n'était pas libre et il me proposa de déjeuner avec lui le lendemain.

— Impossible, déclarai-je, je pars de bonne heure pour Montreux ; mais nous pourrions nous retrouver ce soir, vers onze heures, quelque part... puisque, à ce moment-là, tu pourras disposer de ton temps.

— Entendu, Gilbert. A onze heures, au Café Central.

A l'heure dite, il était là. Nous sortions de l'établissement un peu plus tard quand je m'arrêtai brusquement. Sur le trottoir, à quelques pas de nous, deux hommes discutaient. Je les voyais de profil, mais je reconnus sans peine les gangsters qui

m'avaient emmené de force dans leur voiture et matraqué.

— Qu'est-ce qu'il y a ? me demanda Pahud, étonné.

— Tu vois ces deux types, dis-je — et en quelques mots je lui expliquai mes griefs.

— Je vais les appréhender et leur demander leurs papiers, déclara le brigadier.

— Non pas, dis-je vivement, permets-moi de les filer. Il est peut-être intéressant de savoir qui ils entendent contacter.

— Tu as raison, dit Pahud. Je vais toutefois demander qu'on mette un agent en civil sur leur piste. Téléphone-moi ici, au Central, dès qu'ils seront entrés quelque part.

Nous nous éloignâmes un peu pour ne pas être remarqués par les gangsters ; puis Pahud rentra dans l'établissement.

— J'attends ton téléphone, me dit-il en guise d'adieu.

A présent, les deux suspects s'éloignaient à pied dans la direction de la place Saint-François. Le plus jeune, celui qui m'avait frappé au visage, parlait avec animation ; mais j'étais trop éloigné pour saisir un mot de ses propos.

De la place Saint-François, ils se dirigèrent vers la rue de Bourg puis, de là, dans la direction de la Riponne. Un peu plus loin, ils entrèrent dans un bar. J'y pénétrai deux minutes plus tard et je les vis installés dans un angle, au fond de la salle. On leur servait des whiskies.

Je m'assis dans un coin, pas loin de l'entrée, d'où je pouvais les surveiller en avançant la tête sans être vu.

Convaincu qu'ils resteraient là un bout de temps, je me rendis à la cabine téléphonique et appelai Pahud.

— Ils viennent d'entrer au Perroquet, dis-je.

— Très bien. Un agent de la Sûreté va te contacter. Je lui ai donné ton signalement. A bientôt, j'espère.

L'agent, un homme d'aspect vigoureux, à l'air décidé, s'appelait Roth. Des cheveux châtain encadraient son visage sanguin et souriant. Je lui offris un cognac et lui désignai, sans tourner la tête, les deux gangsters.

— Ils occupent la dernière table à droite, au fond. L'un est trapu, d'aspect costaud, l'autre est maigre avec une tête de renard méfiant.

— Inconnus pour moi, l'un et l'autre, me dit le policier, mais je vais les tenir à l'œil.

Il pouvait les voir aisément, car il leur faisait face.

— Le maigriot consulte sa montre, me dit bientôt l'agent. Ils attendent peut-être quelqu'un.

L'agent ne se trompait pas. Quelques minutes plus tard, un homme faisait son entrée. Je le reconnus sans peine. C'était Barigny.

Il ne me vit heureusement pas et se dirigea immédiatement vers le fond de la salle. Ses deux complices l'accueillirent avec un empressement mêlé de déférence.

« C'est bien lui le chef », pensai-je.

— Vous le connaissez ? me demanda Roth.

— En effet, je l'ai vu de près, je lui ai même parlé. C'est un aventurier de la pire espèce qui opère, pour l'instant en Savoie.

— Vous avez des motifs de l'arrêter ?

— Pas encore. Il n'a pas de casier judiciaire. Les papiers sont en ordre, mais nous sommes convaincus que c'est une canaille.

De temps à autre, j'avançai la tête pour observer le trio.

— Celui qui vient d'arriver n'a pas l'air content, me dit l'agent. Il fronce les sourcils et paraît nerveux.

— Je préfère qu'il ne m'ait pas vu, dis-je, car il sait que je le suspecte.

— Quand ils se lèveront pour partir,

nous sortirons les premiers, conseilla Roth ; nous les prendrons ensuite en filature. Je vous laisse un instant pour informer le brigadier que je suis près de vous et que tout va bien.

— Pensez-vous, me dit l'agent, que si ces malandrins vous rencontraient seul dans un coin désert, ils essaieraient de vous attaquer ?

— J'en suis convaincu et je suis même tenté de leur en donner l'occasion.

— Je n'osais pas vous le proposer, reprit Roth. Bien entendu, je vous suivrai de près, tout en me dissimulant.

— D'accord, dis-je ; comme ça, vous aurez un motif de les coffrer et cela me réjouit fort.

Nous bûmes un deuxième cognac que je réglai sur-le-champ pour ne pas être retardé.

La serveuse me remerciait du large pourboire, quand Barigny se leva. Ses compagnons en firent de même. En quelques secondes, nous fûmes hors de la salle.

— Glissons-nous dans ce renforcement, me dit Roth, dont les yeux luisaient de plaisir comme ceux du chasseur à l'affût.

Barigny et ses acolytes ne passèrent pas devant nous et prirent la direction opposée.

— Il vous faut traverser la chaussée et vous éloigner très rapidement sur l'autre trottoir, de façon à les devancer, me dit l'agent. Quand vous aurez pris un peu d'avance, vous reviendrez dans leur direction et passerez près d'eux sans leur adresser un regard. Allumez une cigarette quand vous les croiserez, pour apparaître distrait. S'ils se retournent alors pour vous suivre, l'affaire est dans le sac. Bien entendu, vous vous éloignerez du centre en prenant les rues que je vous ai indiquées.

Je me conformai aussitôt à ces conseils. Je traversai la chaussée et revins en arrière quand je fus convaincu que les gangsters n'avaient pu se rendre compte de mon manège.

(A suivre).

2

Si vous n'aimez ni les fauves, ni les chevaux, ni les acrobates, alors vous n'irez sûrement

Sans

La tête dans le sac

Vox populi, vox dei

pas au cirque. Personne ne pourra vous y obliger. Pas même ce clown désopilant, avec sa trogne enfarinée, son pantalon trop large et ses bretelles. Vous n'irez pas, parce que vous ne voulez pas. D'ailleurs, ce clown, n'a nullement l'intention de vous y obliger. Il ne cherche qu'à vous séduire, à vous convaincre. Comme tout publicitaire sérieux, il fait honnêtement son métier, sans ruse ni violence.

blâââague!



Le consommateur de chez nous passe pour être exigeant. Il ne s'en laisse pas conter. Avant d'acheter, il exige toute la vérité, rien que la vérité. Il veut des arguments. Des vrais. Garantis, solides, convaincants. Le Suisse n'admet pas qu'on badine avec la publicité.

- \* Vous souvient-il du temps où, dans les épiceries fleurant le pétrole et le hareng saur, vous achetiez sucre ou farine? En vrac. Du tiroir ou du sac au cornet. Au cornet gris ou brun que l'on pesait devant vous dans un silence religieux.
- \* Aujourd'hui, même la denrée la plus humble est pré-emballée. Mécaniquement, hygiéniquement, économiquement. Le sel, lui-même, a pris des airs de fête. Boîtes et tubes multicolores fleurissent à l'étalage. Fils de la publicité, l'emballage moderne est gai, pratique, explicite. La marchandise ose enfin dire son nom.

Une étude de marché a désigné l'annonce comme le moyen de publicité préféré du public. A 82%. Parce que l'annonce se contente d'être là, tout simplement, à portée de main et à toute heure du jour. Comme un bon et loyal serviteur.

- \* Persuasive, mais discrète. Présente, mais silencieuse. Sympathique, aussi, parce qu'elle propose sans imposer.
- \* Ce n'est donc pas sans raison que l'annonce attire à elle les deux tiers de toutes les dépenses publicitaires. Quant aux prospectus, astucieusement glissés dans votre boîte à lettres entre le bordereau d'impôts et la lettre de tante Agathe, souhaitons-leur bonne chance. Triés dans l'allée, ils ne prendront l'ascenseur que s'ils offrent réellement quelque chose d'exceptionnel: bon de réduction ou échantillon gratuit.
- \* Et l'affiche? Il est de bonnes, de très bonnes affiches. Celles-là seules sauront retenir un instant l'attention du passant et éveiller en lui le désir d'en savoir davantage.

### Chacun fait de la publicité

La poule qui chante fait de la publicité pour l'œuf qu'elle vient de pondre. Un œuf tout frais!

- \* De la publicité, nous en faisons tous. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Sans le savoir. Même votre mari, lorsqu'il vante à ses collègues les mérites de son tabac. Un tabac de connaisseur. Naturel, régulier, de qualité constante.
- \* Même vous, Madame, lorsque vous confiez à votre meilleure amie le nom de votre crème de beauté. Pas une ride à cinquante ans. Quelle référence!
- \* Et le clown? Lui aussi fait de la publicité. Pour une pinte de bon sang.

### Contact, s'il vous plaît

En publicité, le contact personnel joue un rôle éminemment utile. Le public aime voir, toucher, goûter le produit. Pour le fabricant, les expositions, les foires et les démonstrations sont autant d'occasions bienvenues de prouver la qualité de sa marchandise. De s'instruire, de mieux connaître les vœux et les objections du consommateur.

- \* La vitrine, elle aussi, est un contact personnel. Muet, mais combien éloquent. Que de trésors d'imagination dans ces vitrines, que de soin! Que de persévérance dans la tentation! Mais on oublie souvent que le quartier est une rue où l'on rencontre toujours les mêmes personnes pressées, très pressées. Et tellement distraites. On oublie aussi parfois que l'acheteur doit être guidé vers ce stand de démonstration ou vers cette vitrine. Par son journal.

### Toto, mange ta soupe

Mange ta bonne soupe, Toto. Une cuillère pour papa, une cuillère pour maman... Tous les soirs, la même histoire.

- \* Pourtant, Toto aime la bonne soupe. Mais il n'aime pas être obligé de la manger tous les jours à heure fixe. Il la mangerait bien tout seul sa soupe. Quand il en a vraiment envie.
- \* Liées à une obligation, les meilleures choses perdent une bonne part de leur agrément et de leur efficacité. L'homme préfère qu'on le laisse choisir. Il n'est pas réceptif à heure fixe. Ni à la soupe, ni à la publicité.

### Suivez le guide

Elles n'ont pas lu dans le journal que vous faites, Madame, vos confitures. Et pourtant, elles sont toutes là, les guêpes. Celles du quartier et celles d'ailleurs. Le flair, l'instinct.

- \* Il y a belle lurette que l'espèce humaine a perdu le flair et l'instinct des animaux. Vous le savez bien, Madame, vous qui, chaque jour, ouvrez votre journal. C'est là, dans les annonces, que vous avez trouvé l'adresse des abricots-du-Valais-pour-les-confitures-qui-attirent-les-guêpes. Entre l'horoscope et le courrier du cœur. Tout près de la cuisinière qui s'enclenche toute seule. A deux pas du prochain complet-veston de votre mari.
- \* Mais, dites-moi, ce n'est pas un journal, c'est un guide.
- \* Précisément.

Publicité collective de l'Union Romande de Journaux URJ et de l'Association d'Agences Suisses de Publicité AASP. Au terme de cette campagne, un «tiré à part» des 12 annonces sera mis gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande au Comité d'action publicitaire URJ/AASP, case postale 8, 1000 Lausanne.



L'annonce  
reflet vivant du marché



Gonset



Déjà  
la mode les intéresse!

Complet en lainage  
peigné, dos fendu,  
coloris bleu, gris ou brun.  
Tailles 6 à 16 ans.

6 ans **115.-**  
+ 5.- par 2 ans

Veste en lainage pied de  
poule gris sur moussgall,  
col ras-du-cou bordé cuir.  
Tailles 6 à 16 ans.

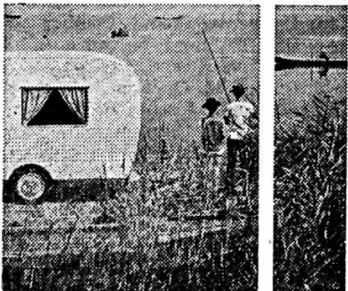
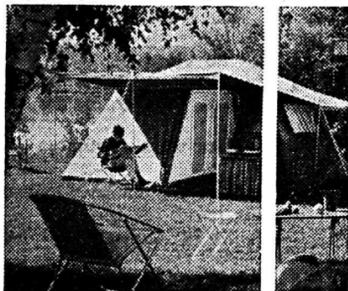
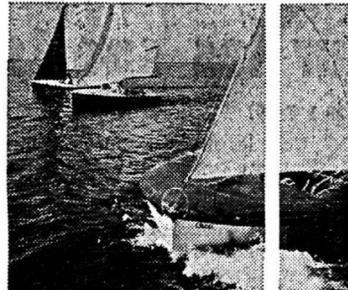
6 ans **49.-**  
+ 4.- par 2 ans

Pantalon en  
Fresco-Trevira gris-clair  
ou foncé,  
ceinture réglable.  
Tailles 4 à 16 ans.

4 ans **27.-**  
+ 2.- par 2 ans

8/9/10/35/63

8<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL  
DU TOURISME  
ET DES SPORTS  
LAUSANNE



Vos vacances 1966 encore plus belles!  
CAMPING, CARAVANING, SPORTS,  
NAUTISME, TOURISME INTERNATIONAL

Sur plus de 20000 m<sup>2</sup>, 100 exposants  
spécialisés de tous pays vous pré-  
sentent le choix le plus vaste d'équi-  
pements, de matériel et de documen-  
tations touristiques (itinéraires, prix,  
formalités, aux pavillons touristiques  
de 14 pays d'Europe et d'outre-mer).  
Séances quotidiennes gratuites de  
films touristiques au cinéma du Palais  
de Beaulieu et journées gastronomi-  
ques au grill-room. C'est une exposition  
unique en Suisse: vous devez la voir!

Lundi à vendredi: 14-22 heures  
Samedis 26/2 et 5/3: 10-22 heures  
Dimanche 27/2: 10-22 heures  
Dimanche 6/3: 10-19 heures

PALAIS DE BEAULIEU  
LAUSANNE  
26.2. au 6.3.1966

WEITNAUER & CO.

Cigares en gros, Petersgasse 36-38 - BALE

cherche

représentant

pour la région du Haut et du Bas-Valais, où nous servons déjà une clientèle  
régulière.

Nous demandons:

- caractère et personnalité;
- entregent et facilité d'adaptation;
- si possible connaissance de la clientèle et de la branche;
- connaissance de l'allemand et du français (bilingue).

Nous offrons:

- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise, stabilité, semaine de 5 jours, caisse de retraite;
- excellent climat de travail, appui d'une organisation moderne et d'une direction jeune et dynamique;
- frais de confiance, voiture et fixe en rapport avec le travail fourni et le succès obtenu.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

4 Q

Vendeuses  
qualifiées

demandées pour agréables magasins d'alimen-  
tation à Martigny et à Monthey. Salaires inté-  
ressants, avantages sociaux.

Faire offres par écrit avec photo, copies de cer-  
tificats s/chiffre PC 27 866 à Publicitas 1951 Sion.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Les postes suivants sont actuellement vacants à l'Etablissement thermal  
cantonal de Lavey-les-Bains

EMPLOYÉES DE MAISON

Conditions spéciales: Personne propre et habile au travail.

Date d'entrée en fonction: le plus rapidement possible.

Les offres de services doivent être adressées à la Direction de l'Eta-  
blissement thermal cantonal, 1892 Lavey-les-Bains. Tous renseignements  
complémentaires peuvent être demandés à la direction de l'établisse-  
ment précité.

Office du personnel.

P 98635 S

On cherche pour entrée de suite ou date à  
convenir

un  
électricien

qualifié, de préférence Suisse, pour travaux  
d'entretien et d'installations. Semaine de 5  
jours. Caisse de retraite. Place stable et bien  
rétribuée.

Faire offres à Giovanola Frères S. A.  
1870 MONTHÉY - Téléphone (025) 4 22 41.  
P 799 S



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

Cinéma

Lundi 7 - (16 ans révolus)

- Un film de Marcel Pagnol



CÉSAR

Le 3e de la trilogie.  
Mardi 8: Relâche.



Lundi 7 et mardi 8 - (16 ans  
révolus) - Un « western » spec-  
taculaire

LE SOUFFLE SAUVAGE

avec Gary Cooper et Anthony  
Quinn.

2 26 22

COMMUNE DE MONTREUX

La Municipalité met au concours le poste d'

employée  
de bureau

au bureau de la comptabilité.

Ce poste conviendrait spécialement à un jeune  
homme ou à une jeune fille sortant d'apprentis-  
sage.

Entrée en fonction: à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service du  
personnel de la commune, téléphone 62 46 21.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum  
vitae, certificats, références et photographies au  
Service du personnel de la commune de Montreux,  
rue de la Gare 33, 1820 Montreux, avant le 23 mars  
1966.

Victoire „Ford”

au

Rallye

de Monte-Carlo 66

Voitures de tourisme de série

1. FORD TAUNUS
2. FORD TAUNUS
3. FORD TAUNUS
4. FORD TAUNUS

toutes avec moteur en V

Vous aussi devriez rouler sur



Nos occasions

Rénovées

et

garanties



Livrées

prêtes à

l'expertise

Crédit facile

GRAND CHOIX

1 17 M TS, 2 portes	1964
1 VW 1500 S, état de neuf	1964
1 VW 1200 moteur Porsche	1961
1 VW 1200	1963
1 Morris 1100 moteur neuf	1964
1 Car-A-Van Opel Record	1962
1 Pick-Up VW ent. révisé	1963
1 Camion Ford 3 t. pont fixe	1962
1 Alfa Giulia	1964
4 vitesses, 35 000 km.	
2 12 M	1964
1 Corsair GT	1964
1 Simca 1000	1964

Garage Valaisan

Kaspar Frères

SION Tél. (027) 2 12 71 / 72

Nos vendeurs:

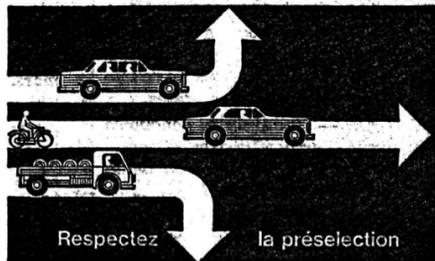
A. Pellissier Tél. 2 23 39

R. Valmaggia Tél. 2 40 30

Martigny et environs:

J. BIANCHI tél. (025) 4 14 11

P 377 S



Respectez

la préselection

# Que signifient ces treize abstentions ?

LA ROCHEFOUCAULD :

C'est souvent pour nous excuser nous-mêmes, que nous imaginons que les choses sont impossibles.

A la pointe de l'actualité de ce numéro, M. Edouard Morand place la récente décision de la commission du Conseil national qui, par 9 oui contre 5 non et... 13 abstentions s'est prononcé en faveur de la prorogation de l'arrêté fédéral sur le crédit. M. Morand voit dans cette attitude le signe d'un manque de courage et celui d'un désarroi et il en explique les raisons.

Egalement dans ce numéro :

- Les élections vaudoises.
- Les délégués de la Fédération des fanfares radicales à Saxon.
- Coup d'œil sur les sports.

## Assemblée des délégués de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre

Hier dimanche, mes obligations professionnelles m'ont obligé à assister à deux assemblées de délégués. Autant j'ai trouvé pénible la première, lecture de rapports, énoncés de chiffres, programme, etc.; autant je suis sorti enchanté de la seconde qui, bien qu'étant l'assemblée d'une fédérations moins importante, je parle là des effectifs, n'en a pas moins une valeur aussi grande, si ce n'est plus que la première.

L'assemblée des délégués de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre n'est pas une assemblée ordinaire. Il s'agit là d'une assemblée réunissant des délégués, conscients de leurs fonctions, conscients de la va-

leur de ce qu'ils représentent et qui entendent faire du bon travail, sans cependant tomber dans le « sérieux » si cher à bon nombre de nos semblables.

A 14 h. 30 donc, dimanche après midi, la Concordia de Saxon accueillait en musique les délégués dans la grande salle du Casino. Cette Concordia se distingue décidément dans tous les domaines. Elle joue très bien. Elle est la plus vieille fanfare de la fédération si ce n'est du canton puisqu'elle a été fondée en 1864, à l'aide de l'orchestre du Casino et grâce à une initiative de M. Fama. Elle est conduite par le plus petit directeur, et, non contente de tout ça, elle possède encore, très probablement le plus vieux musicien actif du Valais, M. Rosset, lequel compte cette année 60 ans de musique. Il avait du reste participé au Festival de Saxon en 1908. Je m'empresse d'ajouter qu'à Bagnes on rencontre aussi un sexagénaire de la musique. Il s'agit de M. Filliez.

Le président de la fédération, Me Jean Cleusix, de Leytron, immédiatement après ce petit concert, put ouvrir la séance et saluer la présence de M. Francis Germanier, président d'honneur de la fédération.

M. Cleusix rappela les divers événements de l'année écoulée et adressa, au nom de la fédération, ses plus vifs compliments aux musiciens de Liddes pour la remarquable organisation du Festival 1965. Ces félicitations sont d'autant plus méritées qu'à Liddes on manque de gens pour assurer des responsabilités. Dès lors, ceux qui prennent en mains de telles charges se doivent de s'y donner à fond. C'est exactement ce qu'ont fait les radicaux de là-haut et nous sommes heureux de leur adresser, ici, une fois encore, les félicitations de tous les radicaux valaisans.

Parlant de cette année qui vient de se terminer, Jean Cleusix rendit hommage aux défunts, et plus particulièrement à M. Bernard Crittin, l'ancien banneret de la fédération.

En écoutant ce rapport, présenté avec bonhomie, mais n'omettant aucun détail, les délégués ont appris que l'idée d'un prix de bonne tenue, décerné à chaque festival, serait reprise cette année, l'expérience tentée à Liddes s'étant avérée excellente, tellement même que de petites fanfares ont manqué d'un cheveu de décrocher ce prix, alors qu'on aurait pu penser que seules les grandes formations avaient quelques chances de se classer.

Commentant la vitalité de la fédération, le président pense que si la fédération marche bien, c'est parce que les musiciens ont compris qu'ils faisaient partie du patrimoine culturel du pays et que l'essentiel de la musique ne résidait pas seulement dans les partitions, mais également dans l'esprit, de

telle manière que le jeune garçon musicien sente souffler dans les fanfares radicales l'esprit de liberté dont il a fait.

Inutile de dire que ce rapport fut approuvé sans réserve.

Les comptes présentés par Lucien Cheseaux, de Saillon, furent également approuvés étant excellentement tenus et présentant du bon.

### SEMBRANCHER APRES SAXON

Les délégués, étudiant le programme des manifestations, ont attribué l'organisation du Festival 1967 à L'Avenir de Sembrancher représentée par M. Pochon qui déclara accepter cette organisation.

Pour l'année 1966, le programme établi prévoit les 16 et 17 avril le rassemblement des JR du district de Conthey; le 1er mai, le Festival radical socialiste de l'Entremont à Orsières; les 7 et 8 mai le Festival de la Fédération à Saxon; les 11 et 12 juin l'Amicale radicale du district de Martigny à Leytron et le 4 septembre le Congrès des Jeunesses radicales à Vouvry.

### ILS FONT BIEN LEUR TRAVAIL ! POURQUOI CHANGER ?

Telle a probablement été l'opinion de tous les délégués présents qui, à la suite de la proposition de M. Georges Déli-troz, de Saxon, acclamèrent MM. Jean Cleusix, Leytron; Arnold Gaillard, Ardon; et Lucien Cheseaux, Saillon, en fonction au comité depuis plusieurs années, comme membre du nouveau comité. M. Gaillard proposa alors de nommer Jean Cleusix au poste de président, ce qui fut fait immédiatement.

Ainsi, l'ancien comité ayant donné satisfaction, il a été reconduit pour 2 ans. Bravo! et meilleurs vœux!

### AFIN QUE TOUS FASSENT UN EFFORT

Dans les divers, après que M. Déli-troz remplaçant M. Gaillard, président du comité d'organisation du Festival de Saxon, absent, eut donné quelques renseignements sur la prochaine « Langsgemeinde » radicale, une proposition fut formulée et acceptée sans discussion car elle améliorera encore les prestations des sociétés participant au festival.

Afin que toutes les fanfares étudient à fond le morceau d'ensemble choisi, le jour du festival aura lieu un tirage au sort qui désignera la fanfare devant interpréter le morceau d'ensemble sur le podium en ouverture de son programme de concert.

C'est là une excellente idée.

Après deux tours d'horloge la séance était levée. Elle avait été courte mais néanmoins efficiente ce qui prouve bien que la fédération marche, et marche bien.

Que voulez-vous de plus ?

P. Anchisi

## FRIBOURG

### La candidature radicale maintenue pour le Conseil d'Etat...

Le comité directeur du parti radical-démocratique fribourgeois, réuni en séance extraordinaire, a pris acte avec une grande satisfaction du magnifique résultat obtenu par M. Paul Genoud pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. « Il a décidé à l'unanimité de maintenir la candidature de M. Paul Genoud pour le second tour de scrutin, qui aura lieu le 13 mars. »

### ...ET APPUYEE

#### PAR LE PARTI SOCIALISTE

Le parti socialiste fribourgeois a publié le communiqué suivant :

1 Le parti socialiste fribourgeois a décidé d'engager ses membres à reporter leurs voix sur M. Paul Genoud pour le scrutin de ballottage du 13 mars.

2 Il a pris cette décision en raison de la situation historique particulière de Fribourg, laquelle postule le renversement de la majorité détenue par le parti conservateur.

3 Le parti socialiste fribourgeois est conscient de tout ce qui le sépare de

la doctrine idéologique, économique, sociale et culturelle du parti radical-démocratique. De plus, il s'estime comptable de l'espoir suscité par la montée d'une nouvelle force de gauche telle qu'elle s'est révélée dans le scrutin du 27 février 1966.

4 Néanmoins, la logique de la situation, l'état actuel de la législation et la volonté clairement exprimée de la majorité du peuple fribourgeois de mettre fin à l'hégémonie conservatrice commandent de tout mettre en œuvre pour faire définitivement échec au candidat de la majorité lors du scrutin de ballottage.

5 Aussi, sur la base des assurances formelles reçues du parti radical-démocratique et compte tenu du magnifique résultat personnel obtenu par M. Paul Genoud au premier tour, le parti socialiste fribourgeois a décidé, non pas de soutenir le parti radical, mais d'engager ses militants et sympathisants à apporter massivement leurs suffrages au candidat le mieux placé pour faire échec définitivement à la majorité

## Coup d'œil sur les sports

(Suite de la page 6)

mière place ce qui lui vaut une attribution de quatre challenges.

En cat. B on a instauré pour la première fois une catégorie « Invités ». Le succès est revenu aux espoirs de la police cantonale valaisanne qui ont fait une excellente course.

Dans la catégorie « Elite » on a vu la victoire de la cp. fort. I-III du plt. de Quay. Mais les landwehriens ont fait un meilleur temps devant les cp. « Elite ». C'est la cp. mi. III-50 qui sort la première avec dans ses rangs deux hommes de 50 ans.

Dans la cat. D « Elite » et « Landwehr », la victoire est revenue, en élite, à la cp. fus. mont. III-1 du cpl. Selioz, suivie immédiatement par la atr. 1w. de la cp. ld. fus. IV-203 du plt. Fellay.

### M. Wyler, M. Darbellay et Orsières vainqueurs au Trophée de La Luy

Ayant profité d'excellentes conditions le 25e Trophée de La Luy sur Saxon a connu un très grand succès.

Chez les dames, la championne romande Marlyse Wyler s'impose sans concurrence sérieuse.

Chez les messieurs, deux jeunes Orsiérais occupent les premières places: Maurice Darbellay et le tout jeune J. François Copt, sélectionné valaisan pour les championnats suisses juniors. Au deuxième rang ex-aequo, Yvon Perrin, Freddy Germanier et René Décaillet précèdent ensuite deux autres juniors, Roland Maillard et J.-M. Droz. Michel Veuthey se classe premier des « locaux » au 14e rang.

A l'Interclubs, victoire aisée d'Orsières devant Conthey, Riddes et Leytron.

#### Principaux résultats :

Dames :	
1. Wyler Marlyse, Lausanne	1'56"7
Messieurs toutes catégories :	
1. Darbellay M., Orsières	1'51"9
2. Copt J.-F., Orsières et Savioz Marcel, Ayent	1'53"5
4. Perrin Y., Val-d'Illiez	1'56"4
5. Germanier Freddy, Conthey	1'56"7
6. Décaillet René, Salvan	1'59"5
7. Maillard Roland, Leytron	2'00"5
8. Droz J.-M., Orsières	2'01"3
9. Perraudin Joseph, Riddes	2'03"
Interclubs :	
1. Orsières	5'46"7
2. Conthey	6'14"8
3. Riddes	6'51"2
4. Leytron	7'04"1

## La Semaine en Suisse

Lundi 28 février

● NEUCHÂTEL — Les canons tonnent en ville de Neuchâtel pour commémorer le cent dix-huitième anniversaire de la République.

● CONFÉDÉRATION — La visite d'un général allemand est annulée, parce qu'il avait pris une part au procès du « Spiegel ».

Mardi 1er mars

● CONFÉDÉRATION — Lors de sa séance, le Conseil fédéral décide que les employeurs devront, d'ici au 31 janvier 1967, réduire encore de 5% l'effectif des étrangers occupés dans leurs entreprises.

● ARGOVIE — Dans une cabane de chasse, près de Wettingen, un père et sa fille sont asphyxiés par un réchaud. Le père est décédé et sa fille est dans un état grave.

Mercredi 2 mars

● CONFÉDÉRATION — Le Conseil fédéral déclare qu'il ne voit pas pourquoi, ni de quelle manière le colonel divisionnaire Primault, compromis dans l'affaire des « Mirage » devrait être réhabilité.

● SAINT-GALL — Pour avoir « couvert » un ami soupçonné d'avoir cambriolé une bijouterie, un juge d'instruction prend place au banc des accusés, après vingt ans d'activité.

Jeudi 3 mars

● SUISSE — Entrée ratée de la Suisse aux championnats du monde de hockey sur glace. Notre pays s'incline à l'avant-dernière minute contre la Roumanie par 4 à 3.

Vendredi 4 mars

● ARGOVIE — Il faudra peut-être évacuer le village de Riethim (300 habitants), qui s'enfonce dans les salines. La dépression atteint près de deux mètres en certains endroits.

● GENEVE — Un vandale souille le Monument aux morts français des deux guerres mondiales.

Samedi 5 mars

● FRIBOURG — Dans son appel, le parti socialiste fribourgeois invite ses membres à reporter ses voix en faveur de M. Paul Genoud, radical, en lice contre le candidat conservateur.

Dimanche 6 mars

● VAUD — Il faudra revoter pour le Conseil d'Etat, les huit candidats étant en ballottage. Moins de 40% des électeurs se sont rendus aux urnes.

● FRIBOURG — Près de la frontière bernoise, un homme qui regardait son domicile après la fermeture des cafés est abattu à coups de revolver. Deux suspects sont arrêtés.

● VALAIS — Une voiture genevoise happe une jeune fille sur la route cantonale, près de la Cascade de la Pissevache, la tuant sur le coup.

● ZURICH — Ballottage lors de l'élection au poste de maire de la ville de Zurich.

## Ballottage général aux élections vaudoises

Le corps électoral vaudois devait se rendre aux urnes hier pour élire les conseillers d'Etat et les députés au Grand Conseil. Comme en Valais, l'élection du Conseil d'Etat a lieu au système majoritaire. Pour être élu au premier tour, le candidat doit obtenir la majorité absolue. Il y avait huit candidats pour 7 sièges à repourvoir. Comme on s'y attendait, aucun d'eux n'a obtenu la majorité absolue et l'élection se solde par un ballottage général.

Un deuxième tour de scrutin, à la majorité relative, est fixé aux 25 et 26 mars.

Voici les résultats obtenus par les 8 candidats :

M. Graber (soc.), anc.	46 300
M. Schumacher (rad.), anc.	45 471
M. Debétaz (rad.), anc.	44 739
M. Ravussin (agr.), anc.	44 719
M. Pradervand (rad.), nouv.	44 046
M. Villard (soc.), anc.	41 115
M. Coderey (lib.), nouv.	21 347

M. Gesseney (lib.), nouv. 20 743

On remarquera que M. Graber (soc., anc.) sort en tête mais qu'il reste à environ 6000 voix en-dessous de la majorité absolue, qui était de 52 493. Le conseiller d'Etat radical sortant, M. Schumacher, occupe le deuxième rang devant un autre radical ancien, M. Debétaz. Le nouveau candidat radical, M. Pradervand, recueille un très beau succès en se plaçant devant M. Villard, socialiste sortant et en totalisant à peu près le même nombre de voix qu'un autre ancien, M. Ravussin (paysan).

Quant aux deux candidats nouveaux du parti libéral, ils ferment la marche, très nettement distancés.

Au vu de ces résultats, il semble bien qu'une élection tacite pourrait avoir lieu par le retrait d'un candidat libéral. Si non, c'est le corps électoral qui, les 25 et 26 mars, aura à choisir entre MM. Coderey et Gesseney, le conseiller d'Etat libéral qui siégera avec les trois

radicaux, les deux socialistes et le paysan.

Il est à prévoir en effet que les effectifs socialistes, renforcés cette année par ceux des populistes qui n'ont pas présenté de candidat comme cela avait été le cas en 1962, se retrouveront intacts au deuxième tour. Il est certain également que l'entente réalisée entre les radicaux et les paysans demeurera aussi solide.

Il est également prévisible que l'entente radicale - PAI et le parti socialiste ne combattront pas une candidature libérale. Une élection tacite dépend donc du retrait d'un des deux libéraux, ce qui semble être dans l'air.

C'est pourquoi on peut admettre que les élections d'hier ont désigné le nouveau gouvernement vaudois dans l'ordre, jusqu'à sept, des suffrages obtenus par les candidats.

Il convient de noter également que le peuple vaudois n'a pas manifesté un

grand enthousiasme pour ces élections cantonales puisque l'on n'enregistre qu'une participation de 38,53 p. cent.

Au Grand Conseil, les élections ont lieu selon le système de la représentation proportionnelle.

Les résultats ne sont pas connus ce matin. Toutefois, des dépouillements partiels indiqueraient qu'à Lausanne les populistes enregistreraient une sensible avance alors que les libéraux en feraient les frais. Les radicaux n'auraient pas recueilli la totalité des listes jeunes-radicales, ce qui pourrait leur valoir la perte d'un siège.

Dans l'ensemble du canton, on s'attendait à une poussée à gauche. Celle-ci semble s'être produite, mais dans une mesure modeste, la campagne renouvelant généralement les mandats des candidats dits bourgeois.

Gérald Rudaz